

Module : Outils d'évaluation et mesures de remédiations adéquates

PROFESSEUR ENCADRANT: Mme BELHADDIOUI

SÉANCE : LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

-Autour de la remédiation



1. La définition de la remédiation

- ❑ Dans le Dictionnaire de « Pédagogie: dictionnaire des concepts clés (2001), la remédiation = un mot qui a la même racine que remède, et qui, dans le domaine de l'action, est synonyme d'action correctrice ou mieux, de régulation.
- ❑ En pédagogie, la remédiation = un dispositif plus ou moins formel qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une évaluation formative.
- ❑ La remédiation scolaire = une pratique intrinsèquement liée au processus d'enseignement-apprentissage et à l'évaluation ; elle constitue un des leviers à actionner pour créer les conditions de réussite de chaque apprenant. Dans la perspective d'une pédagogie différenciée qui est une démarche d'éducation permettant de faire face aux difficultés d'apprentissage, la remédiation se positionne comme un outil puissant de gestion de la réussite scolaire.
- ❑ La remédiation = la suite logique de l'activité d'évaluation. Elle permet de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au terme de l'évaluation.

- ❑ La remédiation scolaire est un moyen d'aider chaque apprenant à surmonter ses difficultés d'apprentissage.
- ❑ Dès lors, le respect des caractéristiques de chacun des apprenants devient une condition d'un enseignement démocratique et équitable. Pour ce faire, il est important de combler immédiatement les lacunes mises en évidence grâce à l'évaluation en apportant une aide adaptée aux difficultés particulières rencontrées par un ou plusieurs élèves c'est-à-dire intervenir en proposant une seconde « médiation » (Deschaux, 2003).

➔ La remédiation qui est un moyen pédagogique permettant de pallier les lacunes devient une stratégie efficace de mise en œuvre de l'aide scolaire. Elle est un processus d'identification des erreurs faites par les élèves dans leurs productions dans le but de leur proposer de nouvelles activités et démarches d'apprentissage visant à combler les lacunes détectées lors d'une évaluation diagnostique ou d'une évaluation formative.

2. Les formes de remédiation

La remédiation différée	La remédiation immédiate
<p>Quand la remédiation est élaborée et mise en œuvre en dehors de la situation d'enseignement-apprentissage, elle est dite différée.</p> <p>Elle porte sur des problèmes qui requièrent une intervention plus conséquente : retard scolaire, retour sur des notions antérieures non acquises, reconstruction complète d'une séquence de cours, etc.</p>	<p>Une remédiation immédiate est pleinement intégrée dans le dispositif d'enseignement-apprentissage.</p> <p>Elle porte sur « des difficultés, des erreurs, des blocages ponctuels, c'est-à-dire des problèmes qui ne nécessitent pas une intervention conséquente. Ainsi, la remédiation immédiate est un ensemble de méthodes, d'attitudes et d'actions pédagogiques et /ou didactiques contribuant à apporter une aide ciblée à l'élève rencontrant des difficultés spécifiques, après un diagnostic de l'enseignant » (Hirsoux, 2006).</p>

3. *La pédagogie de maîtrise*

- ❑ Expression proposée par Bloom pour désigner une **approche pédagogique** visant à assurer un **haut niveau d'apprentissage** pour une **proportion élevée d'apprenants** (80% des apprenants maîtrisent 80% des objectifs).
- ❑ L'idée de base est que « la plupart des élèves sont capables de réaliser des apprentissages de niveau élevé, **si** l'enseignement est **adéquat** et **si** les élèves sont **aidés** quand et là où ils rencontrent des difficultés, **si** on leur donne suffisamment de **temps** pour atteindre la maîtrise, et **s'il** existe des **critères clairs** de ce qu'est cette maîtrise ». (Bloom, 1979)
- ❑ Un des points essentiels de la pédagogie de maîtrise consiste en des **feedbacks** (évaluation formative) et des **remédiations** aux différentes étapes de l'apprentissage. Concrètement, cela signifie qu'on fixe l'objectif, et qu'on le teste. Si l'élève n'y arrive pas, on recommence les étapes précédentes jusqu'à ce que les éléments permettant d'attaquer la suite soient suffisamment maîtrisés. Les feedbacks correctifs ont pour but de doter les élèves de ces prérequis cognitifs et affectifs nécessaires à chaque nouvelle tâche d'apprentissage.

4. Les propositions de remédiation

- ❑ On a recours, lors de la pratique de remédiation, à différentes propositions pédagogiques, qui pour être efficaces, doivent être différentes des méthodes utilisées lors de la phase d'enseignement: aides audio-visuelles, informatiques, petits groupes de travail, enseignement individualisé, enseignement mutuel, nouveaux cahiers d'exercices, nouveaux documents à étudier, situations différenciées...
- ❑ Dans la pédagogie de la maîtrise préconisées par Bloom, les situations de remédiation = des moments importants de la formation, car elles permettent de replacer tous les apprenants au même niveau avant d'aborder de nouveaux apprentissages.
- ❑ La remédiation = la 3^{ème} étape (la plus importante) du dispositif de « maîtrise »:

1. Enseignement

2. Test formatif

3. Remédiation/correction

5. Les modalités de mise en œuvre d'une remédiation

Étape 1 : Détermination des grands axes de la remédiation

- Difficultés principales à travailler ;
- Choix d'une stratégie de remédiation collective ou individuelle ou différenciée.

Étape 2 : Dispositif de remédiation

Il s'agira de déterminer le niveau de la remédiation en fonction du diagnostic :

- Révision ?
- Consolidation ?
- Ré apprentissage ?

Étape 3 : Sélection d'outils de remédiation

Des outils de remédiation appropriés sont sélectionnés :

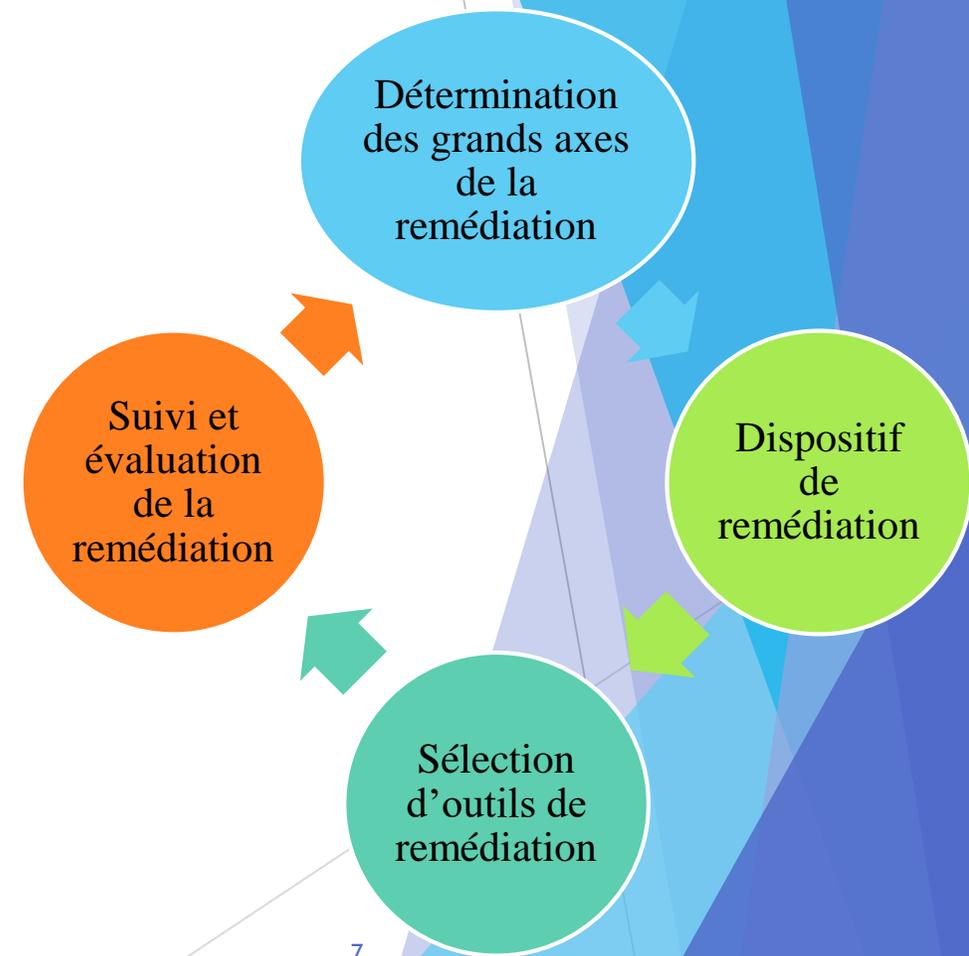
- Fiches de travail individuel ;
- Des exercices ciblant les difficultés rencontrées ;
- Des supports pour le ré-apprentissage ;
- Des fiches d'auto-évaluation recensant par discipline ce qui est appris et ce qui est réussi.

Étape 4 : Suivi et évaluation de la remédiation

Les résultats de la remédiation sont évalués selon les mêmes principes que lors de la première évaluation et avec les mêmes critères et indicateurs. Cependant les exercices peuvent changer.

Ce suivi qui doit intéresser toutes les familles d'acteurs s'articulera autour d'une bonne stratégie de communication qui permet d'informer en temps les institutionnels et professionnels (IA, IEF, District, EPE) mais aussi la communauté (CT, CGE, APE, AME, Remédiateurs communautaires).

NB : Ne jamais oublier l'activité de métacognition pour permettre à l'élève de prendre, vis-à-vis de ses erreurs, le recul nécessaire à leur traitement. Il s'agit moins de donner les réponses que d'amener l'élève, par les explications et les activités proposées, à les trouver lui-même.



6. Mise en œuvre de la remédiation et partage des résultats

- Pour mettre en œuvre une remédiation, il faut élaborer un dispositif qui intègre les principales étapes suivantes:

N°	Étapes	Signification
1	Le repérage des erreurs récurrentes et fréquentes	Procédé permettant de déceler l'erreur
2	La catégorisation	Description des erreurs en les regroupant par catégories (erreurs de raisonnement, ou de cohérence ou de langue dans un texte,...)
3	La recherche et la définition des sources d'erreurs	Détermination de la provenance de l'erreur (enseignant, apprenant, savoir)
4	La mise en place d'un dispositif de remédiation	Elaboration d'outils et de plan d'exécution de la remédiation
5	Respect de la forme appropriée	Application d'approches différenciées pour aider les apprenants à corriger Remédiation collective (Révision, consolidation, réapprentissage) Remédiation individualisée (Tutorat, monitorat)

7. La communication des résultats

Communication avant ou au cours de l'évaluation ou de la remédiation

- ❑ La communication qui sous-tend tout projet fondateur est un volet important de l'évaluation et de la remédiation.
- ❑ Cette communication peut prendre deux formes : la communication interne (classe) et la communication externe (en dehors de la classe).
- ❑ La classe constitue une communauté d'apprentissage où les élèves doivent apprendre à réussir ensemble.
- ❑ Sous ce rapport, l'enseignant doit, avec les élèves créer dans cette microsociété un climat de relations horizontales et verticales basées sur la confiance qui permettent aux uns et aux autres de discuter sur les difficultés rencontrées.
- ❑ Sous ce rapport, la communication avant et au cours de l'évaluation ou de la remédiation peut porter sur :

La formulation des consignes et le décodage des différents types de consigne

Les codes de correction symboles (chiffres, lettres, symboles (flèche) mathématiques, icônes, barèmes de correction

Le relevé des types d'erreurs, les axes de remédiations, les groupes de remédiations (groupes de besoin)

Les réactions et préoccupations des élèves pour les aider à être en confiance

Les réactions et préoccupations des élèves en rapport avec les situations d'évaluation et de remédiation proposées

Le partage des outils d'auto ou co-évaluation dans un groupe de besoins ou avec un tuteur

L'élucidation de diagnostics de l'enseignant avec l'élève à travers des questions / réponses

Communication après l'évaluation ou la remédiation

- Échanger avec l'apprenant est aussi une manière de garantir une évaluation et une remédiation au service de l'amélioration des performances de ces apprenants. C'est dans cette dynamique de communication que les apprenants pourront prendre pleinement conscience de ce qui leur reste à parcourir pour réussir à atteindre les objectifs et l'aide que peut lui apporter son enseignant et/ou ses pairs.
- La nécessité pour les apprenants de comprendre les énoncés d'accompagnements, l'appréciation générale, synthétique et les annotations de l'évaluateur ou personnes ressources, etc.) ;
- La compréhension, le traitement et l'utilisation des outils et des documents de liaison (fiches de liaison, cahiers de leçons, de devoirs de rédaction, de compositions) qui doivent être reconfigurés pour permettre d'être de véritables outils d'information au service de l'amélioration des performances scolaires ;

La mise en œuvre d'une stratégie de communication

- ❑ Pour réussir la mise en œuvre de la stratégie de communication dans l'évaluation et la remédiation, il est important :
- ❑ La meilleure communication doit ainsi favoriser la déconstruction des représentations négatives et la mutualisation des ressources, des bonnes pratiques et des énergies pour une meilleure appropriation des procédures de mise en œuvre de l'évaluation et de la remédiation.

